

Avis de constitution

SOCIETE « REHOBOTH AGENCEMENT CONSTRUCTION » en abrégé « R.A.C »

Siège ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 11, Ilot  
13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH AGENCEMENT  
CONSTRUCTION » en abrégé « R.A.C »

Objet : - CONSTRUCTION  
- RENOVATION  
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES  
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 11, Ilot  
13

Dirigeant(s) M GNAGBO MARC RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00174 du 09/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01071/GTCA/RC/2024 du 09/01/2024

